

Concentration socialiste.

Procès-verbal du jeudi 2^e février

La séance est ouverte à 9 h. 15 sous la présidence du citoyen J. Bénard.

Présents : Union soc. rouen. Prévost, Balinaud - Réveil social de Rouen : Bénard, Lemauresquet, Chevrier, Sonnette. Le Combat de S^t-Sever est au complet.

Il est donné lecture du procès-verbal de la dernière réunion (22 janvier) il est adopté sans observations. Le citoyen Leconte demande la parole : il ne voit pas ce que nous avons fait depuis que la concentration est formée, que l'on s'est joint de nous. Les citoyens Eulère, Chevrier et Sonnette pensent de la même façon. Le citoyen Bénard reproche au citoyen Gotti de faire partie du Phare démocratique. Le citoyen Gotti proteste, il dit qu'il n'a jamais fait partie du Phare, et qu'il est un socialiste convaincu. Les citoyens Lemauresquet et Chevrier appuient les paroles du citoyen Bénard. Le citoyen Eulère dit qu'il y a longtemps que l'on sait depuis longtemps au Combat que le citoyen Gotti fait partie du Phare. Le citoyen Sonnette propose que la commission électorale soit dissoute ce qui est adopté.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour la séance est levée à 10 h. 25

Le secrétaire adj.
L. Sonnette